

Réformes en protection de l'enfance

Mardi 10 décembre 2019

URIOPSS PACA et Corse



Les grands enjeux en protection de l'enfance



Le Pacte pour l'enfance

Novembre 2018

Annonce d'Agnès
BUZYN de la
nomination d'un
futur délégué
interministériel

Avril 2019

Lancement
du **Pacte
pour
l'enfance**

**Fin janvier
2019**

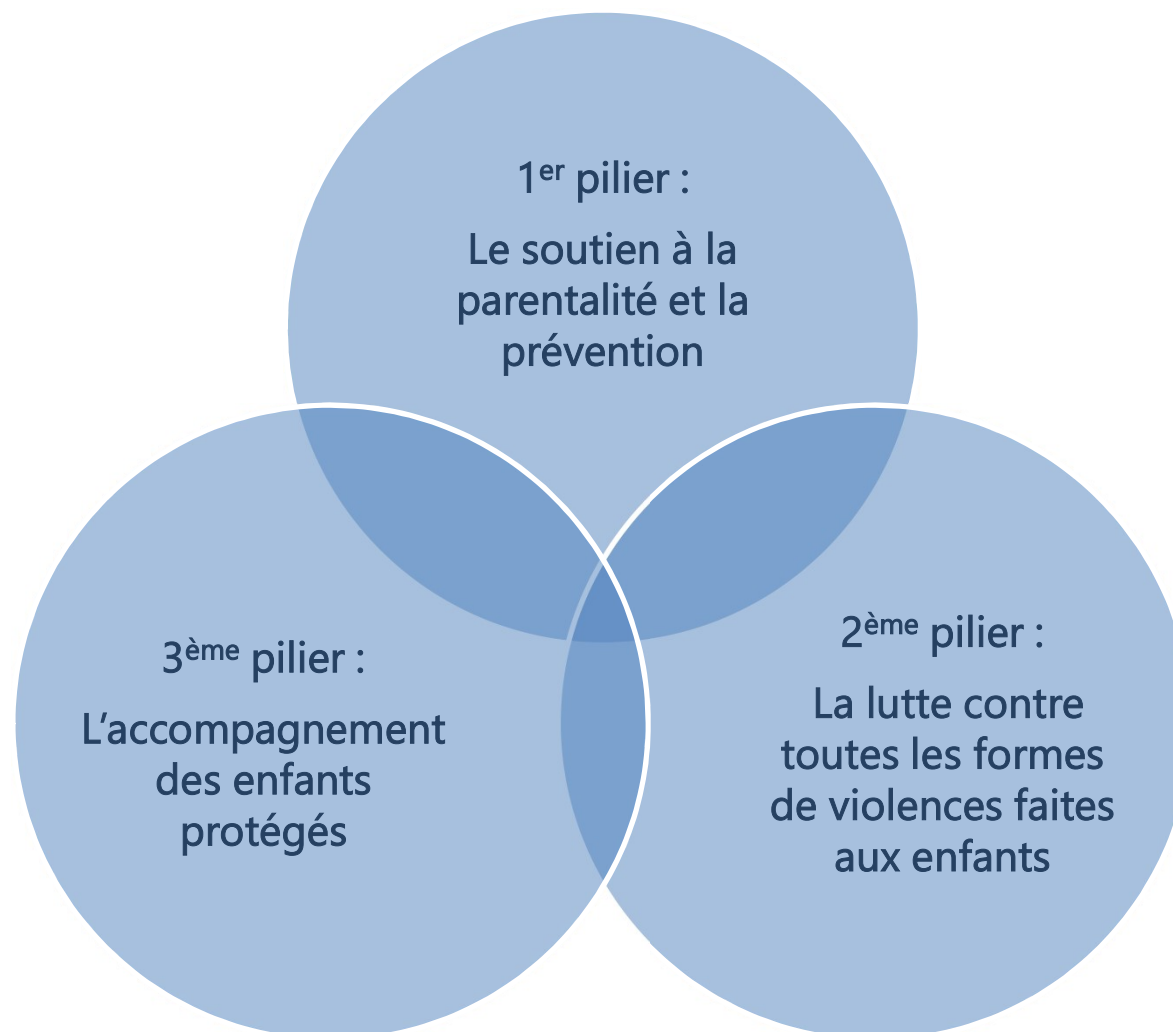
Nomination
d'un secrétaire
d'Etat, Adrien
TAQUET

**Octobre
2019**

Stratégie
prévention
et protection
de l'enfance

Le Pacte pour l'enfance

Les 3 piliers



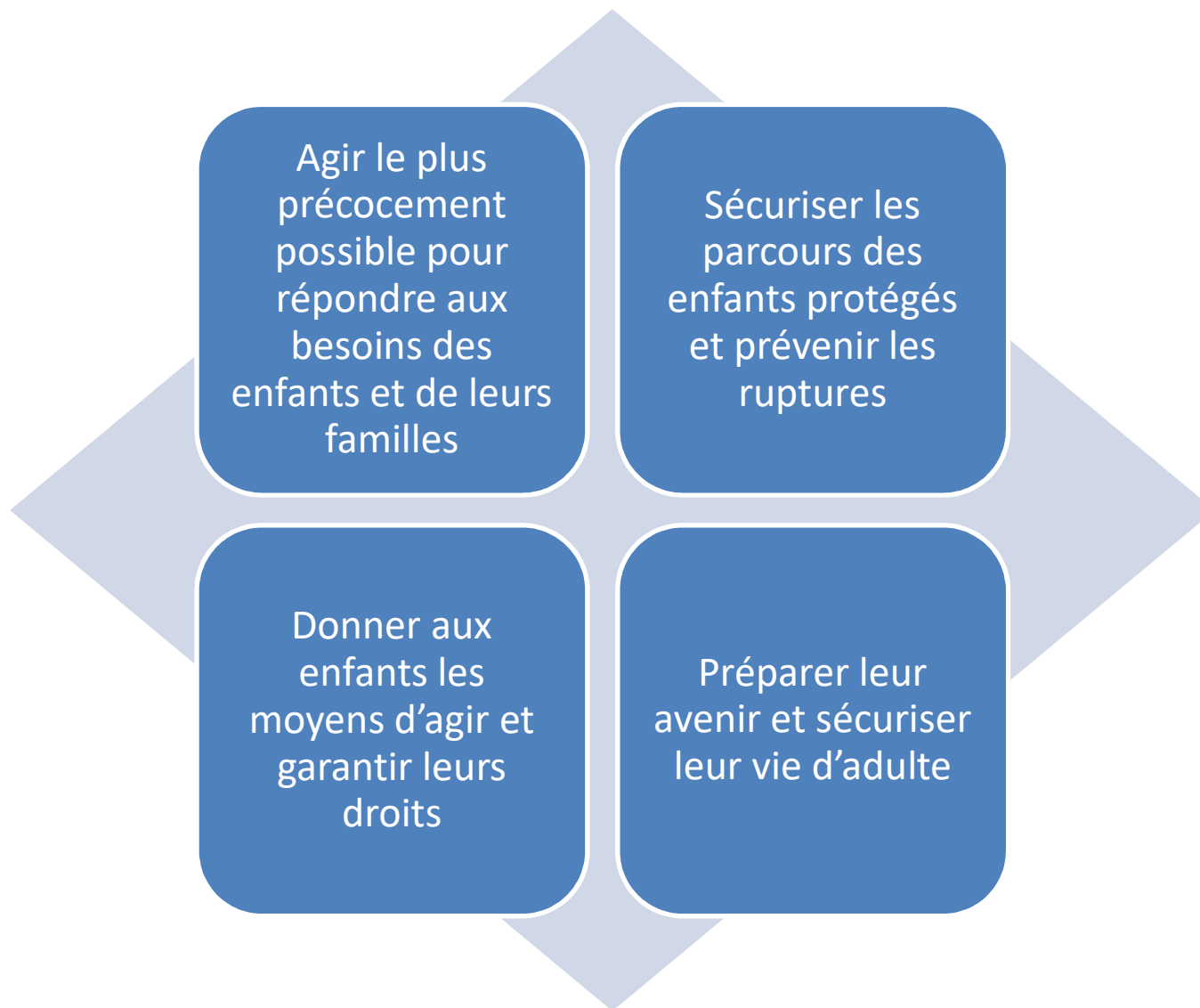
Le Pacte pour l'enfance : les 6 axes du 3^{ème} pilier



La stratégie doit s'inscrire en lien avec



La stratégie : les 4 engagements



Agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles

1. Rendre obligatoire l'entretien prénatal précoce
2. Réaliser 100% des bilans de santé en maternelle des enfants de 3-4ans
3. Doubler le nombre de visites à domicile pré et postnatales et renforcer les consultations infantiles pour les 0-6ans
4. Soutenir les actions innovantes centrées sur la santé du jeune enfant en PMI
5. Développer le relayage auprès des parents confrontés à des situations particulières de vulnérabilité
6. Renforcer les CRIP



Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures

1. **Systématiser le bilan complet de santé des enfants** à leur entrée dans le dispositif de protection et leur accès à un parcours de soins coordonnés
2. **Créer des dispositifs d'intervention adaptés aux problématiques croisées de protection de l'enfance et de handicap.**
3. Créer un référentiel national de **contrôle des lieux d'accueil** de protection de l'enfance
4. Adapter le régime des **autorisations** et définir des normes d'encadrement adaptées dans les lieux d'accueil
5. Soutenir la diversification des dispositifs d'accompagnement aux besoins des enfants en permettant aux services et établissements **d'innover**

Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures

6. Développer les centres parentaux et travailler sur les compétences parentales en protection de l'enfance
- 7. Systématiser les mesures d'accompagnement au retour à domicile en fin de placement**
8. Moderniser et soutenir les conditions de travail et d'exercice des assistants familiaux et des LVA
9. Mobiliser la société civile autour de l'enfance protégée
10. Sécuriser et faciliter l'adoption

Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits

1. Elaborer une **charte des droits des enfants protégés**
2. Faire en sorte que les enfants et anciens enfants accompagnés **participent** à l'ensemble des temps des instances d'élaboration et de décision
3. Mettre en place un **album de vie** pour chaque enfant et garantir à chaque enfant devenu adulte l'accès à son histoire
4. Garantir **l'accès à la scolarité** et un accompagnement scolaire adapté pour les enfants accompagnés
5. Rendre le quotidien des enfants protégés plus facile en **simplifiant les notions d'actes usuels et non usuels**
6. Renforcer les garanties procédurales devant le juge des enfants : permettre un **jugement en collégialité**

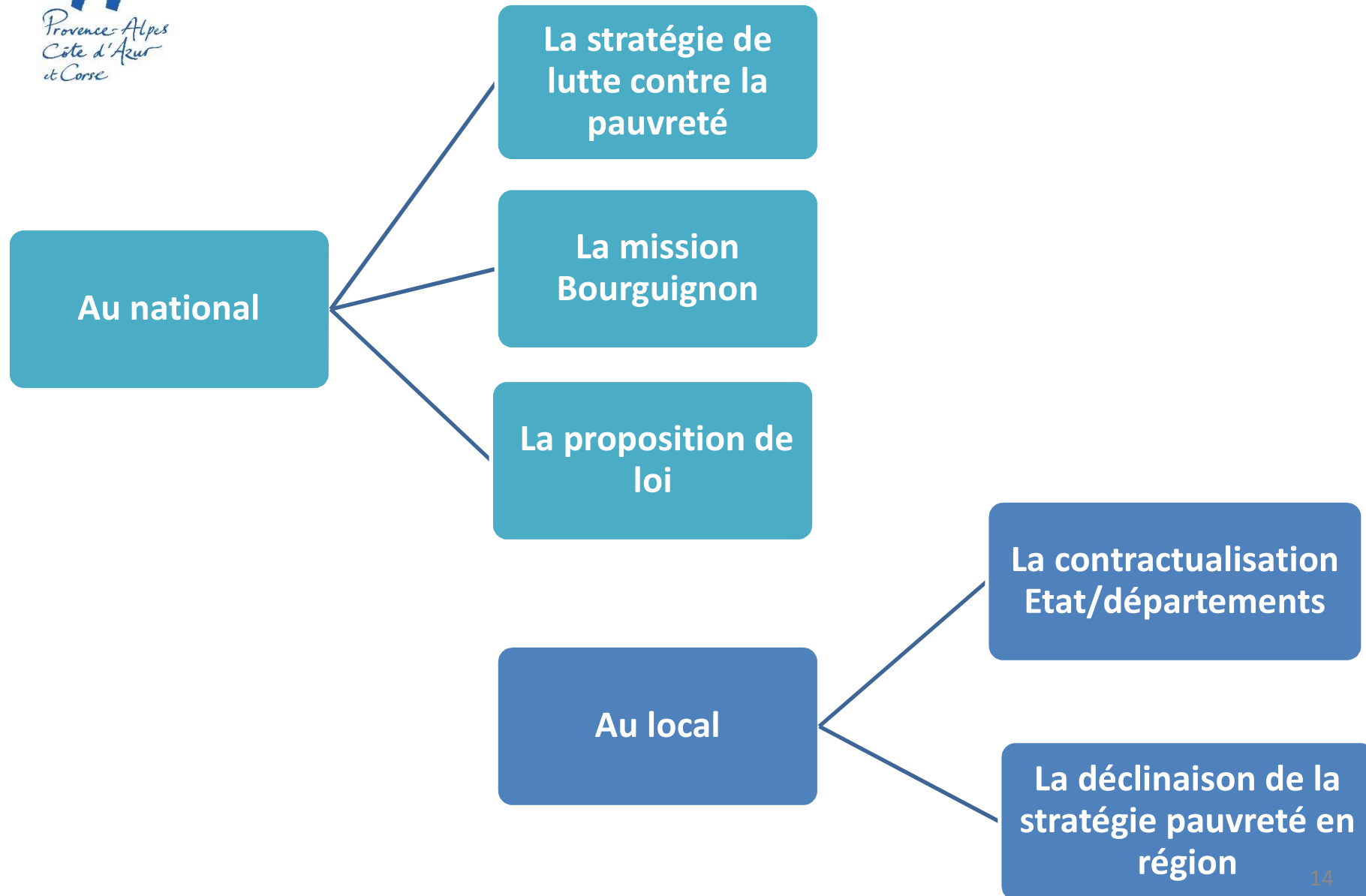
Préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte

1. Mobiliser l'ensemble des outils et des dispositifs pour faire de l'accès au logement et de l'accès aux droits des jeunes sortants une priorité
2. Garantir un accès prioritaire des jeunes sortants de l'ASE aux bourses et au logement étudiant et favoriser l'accès aux études supérieures
3. Faciliter l'intégration sociale et professionnelle des anciens MNA lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans

MNA : les évolutions

- **L'arrêté du 20 novembre 2019** relatif aux modalités de l'évaluation des personnes se présentant comme mineures et privées temporairement ou définitivement de la protection de leur famille
- La mise en place d'une incitation financière pour que les départements recourent plus généralement au fichier AEM
- La mise en place d'un entretien d'accompagnement à l'autonomie aux 16-17 ans des MNA confiés à l'ASE mené conjointement par le CD et la préfecture.
- La révision de la clé de répartition

Les jeunes majeurs



Stratégie Lutte contre la pauvreté GT 9

PRINCIPALES PROPOSITIONS DU GT9 EN PACA « EMPÊCHER LES SORTIES SÈCHES DE L'ASE »

10 DECEMBRE 2019

Co-animateurs GT9: Bruno GALY, Peggy COSTA
e d'appui: Sabine LOUISON, Caroline PROST, Frédéric BAU



COMPOSITION ET ORGANISATION DU GT₉



AA - URADEPAPE
Complémentarité
Définition des rôles de
chacun

GT9 PACA

« Empêcher les sorties sèches de l'ASE »

COMPOSITION ET ORGANISATION DU GT9



146 « membres », 40
membres actifs, 5 jeunes
actifs dans la durée



Des acteurs
et des
jeunes
mobilisés

Taux de participation des jeunes: 20% en moyenne



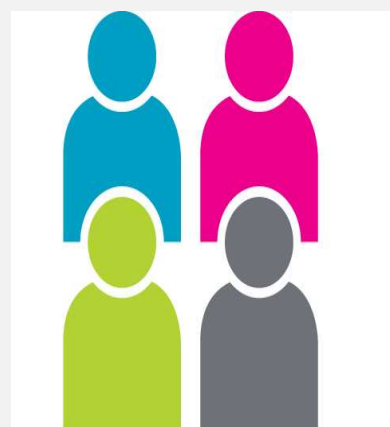
D'autres acteurs stratégiques
absents

Diapositive 18

CP4

Caroline Prost; 06/12/2019

METHODOLOGIE



X

REGIONAL 3
MEETING

Diagnostic

Priorités
d'action

Objectifs
opérationnels

CP5

CP6

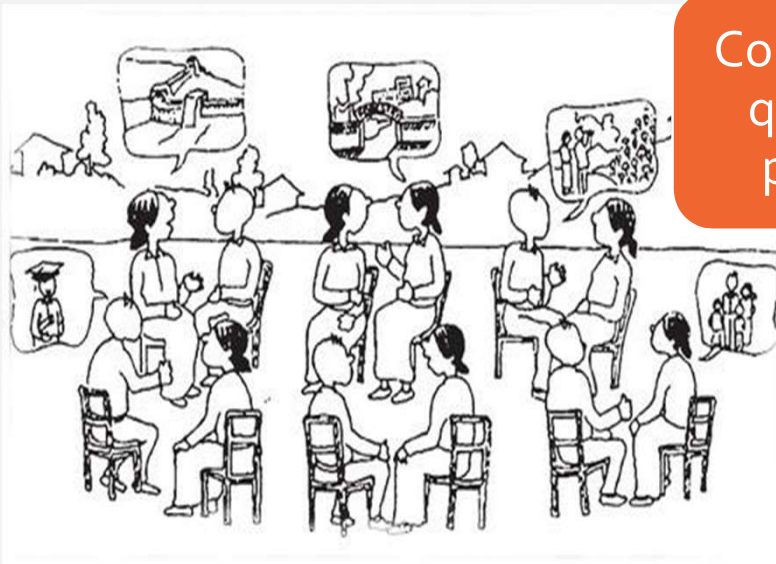
STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ

GT9 PACA

« Empêcher les sorties sèches de l'ASE »



METHODOLOGIE



X5

Logement

Continuité et
qualité du
parcours

Santé et bien
être

Ressources et
accès aux
droits

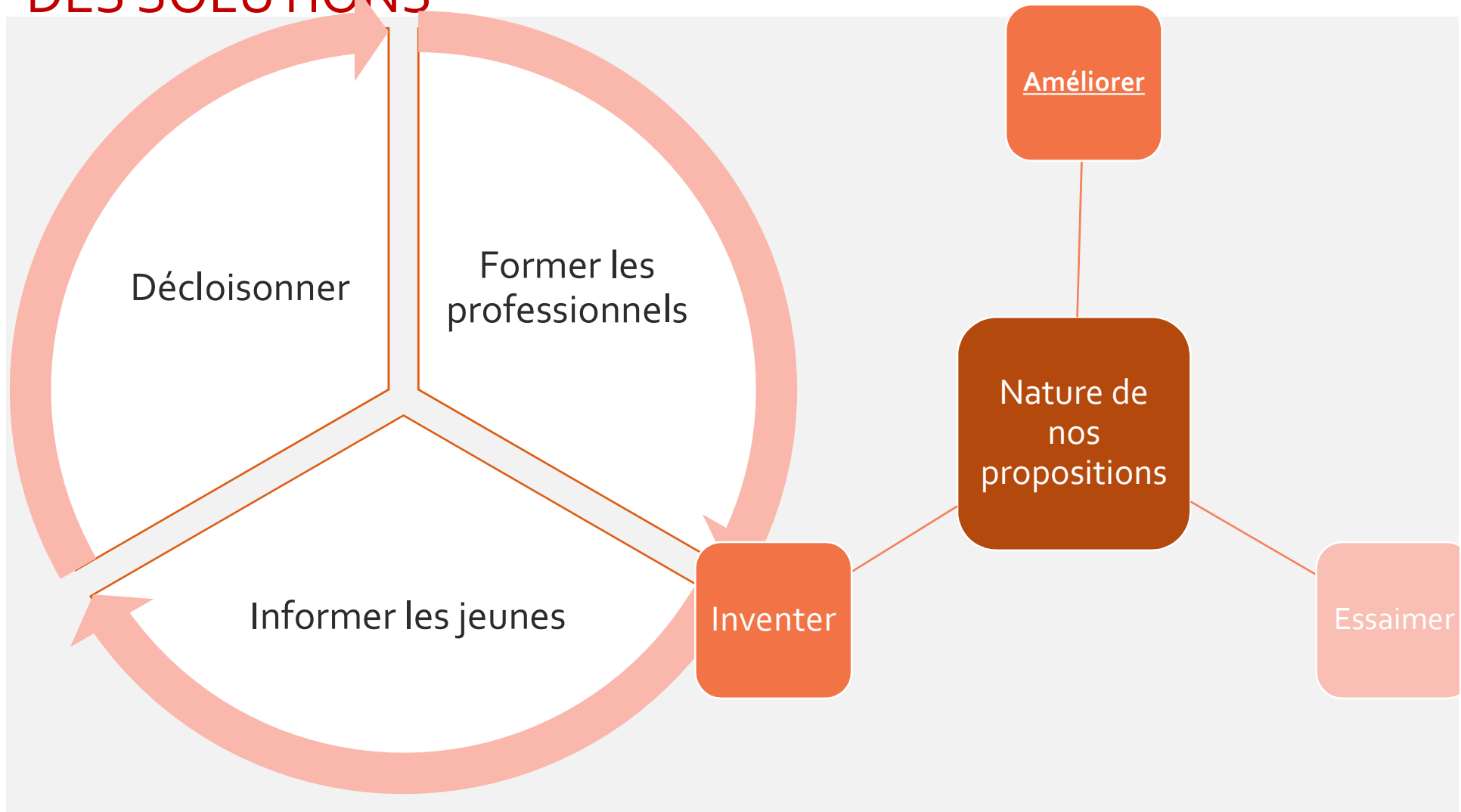
Scolarité et
insertion

Diapositive 20

CP5 Caroline Prost; 05/12/2019

CP6 Caroline Prost; 05/12/2019

CARACTERISTIQUES DES BESOINS ET NATURES DES SOLUTIONS

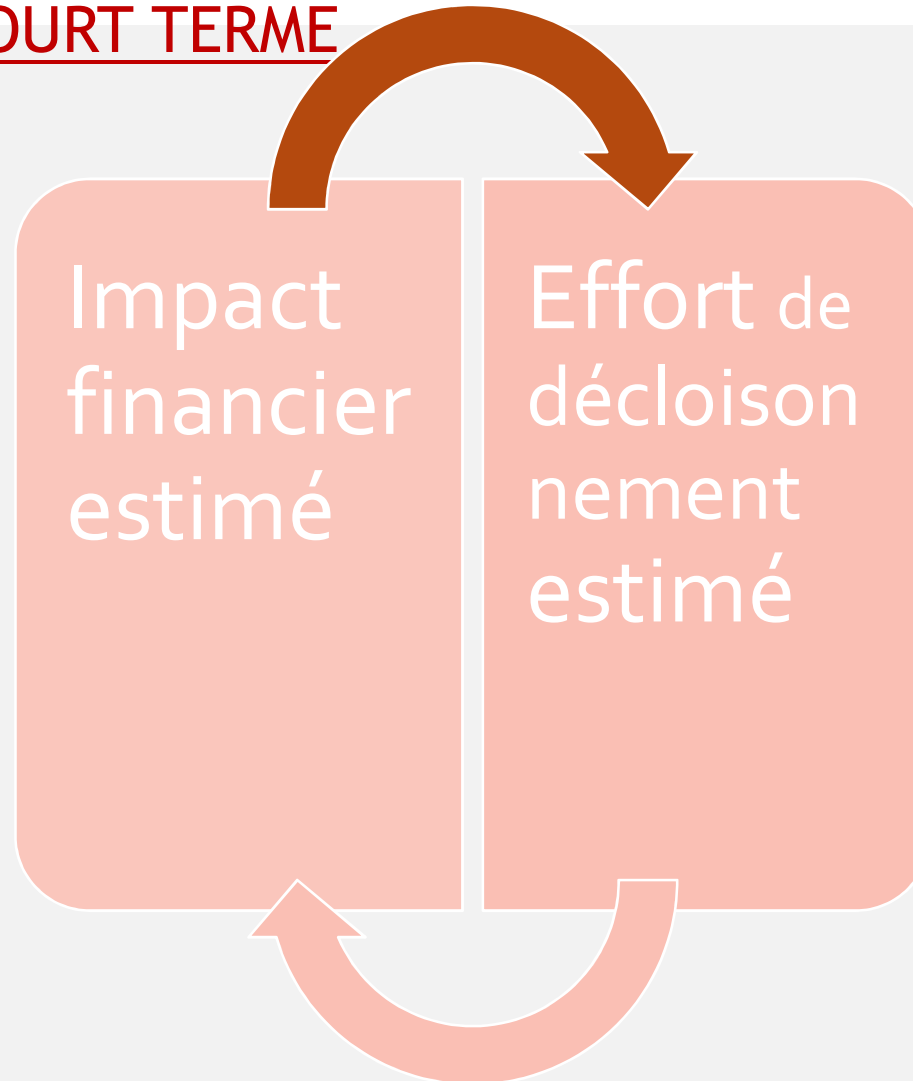


L'ESSENTIEL DE NOS PROPOSITIONS SELON UNE APPROCHE PAR LA FAISABILITÉ A COURT TERME

Critères retenus

Impact
financier
estimé

Effort de
décloison
nement
estimé



**Analyse de la faisabilité à court terme des principales propositions du GT9 (formulation synthétique et allégée) selon 2 critères:
impact financier estimé et effort de décloisonnement estimé.**

I M P A C T F I N A N C I E R	<p>Maintien de l'aide jusqu'aux 21 ans avec obligations de moyens</p> <p>Garantir la finalisation du parcours d'autonomie des 21-25 ans (plans jeune majeurs)</p> <p>Créer des espaces d'accueil et d'accompagnement des "anciens" dans les MECS</p> <p>Faciliter la prise en charge psychiatrique en urgence (lits d'urgence à disposition)</p> <p>Nommer/embaucher un référent santé dans les structures ASE (à mutualiser ou non)</p>	<p>Créer des structures d'hébergement mixtes (en termes de publics accueillis) avec des services d'accompagnement pluridisciplinaires</p>	<p>Développer une plateforme numérique ressource d'information et d'orientation avec un portail régional et un renvoi vers des solutions départementales.</p> <p>Développer une application (smartphone)</p>
	<p>Former les travailleurs sociaux aux dispositifs de droit commun (pour mieux accompagner vers la sortie)</p> <p>Systematiser l'entretien dès 16 ans</p> <p>Effectuer un diagnostic régional sur les solutions de logement</p> <p>Former les professionnels et les jeunes quant aux solutions de logement/hébergement existantes et comment y accéder</p> <p>Travailler le projet de logement 6 mois avant la sortir à minima (convention)</p> <p>Créer et mettre en place un outil memento (mémoire du parcours du jeune)</p>	<p>Favoriser la mobilité géographique des étudiants en instaurant le transfert interdépartemental du CJM</p> <p>Instaurer des groupes de parole en lien avec les lieux de soin pour les jeunes en souffrance psychologique</p>	<p align="center">N/A</p>
	<p>Favoriser l'accueil/l'hébergement des jeunes ASE ou anciens dans les CROUS</p> <p>Renforcer le partenariat ASE/SPE</p> <p>Garantir l'accès à une couverture santé complète après la sortie</p> <p>Nommer un référent ADEPAPE à la CDPH</p>	<p>Créer une alliance éducative ASE/EN/ML</p>	<p>Instaurer une commission pluridisciplinaires d'intervention rapide et ad hoc en cas de crise</p> <p>Instaurer une instance de pilotage (COFIL) mixte de suivi et de veille sur les solutions de logement pour les jeunes ASE</p> <p>Organiser des formations interinstitutionnelles à la détection des symptômes (jeunes en souffrance psychologique), ouvrir des places externes</p>
	FAIBLE (1 à 3 parties prenantes impliquées)	MOYEN (3 à 5 parties prenantes impliquées)	FORT (>5parties prenantes impliquées)
	EFFORT DE DECLOISONNEMENT ESTIME		

Plan de lutte contre les violences faites aux enfants

1. OUVREZ LES YEUX, PARLEZ-MOI : Sensibiliser, former et informer
2. ÉCOUTEZ-MOI ET AGISSEZ : Recueillir la parole, favoriser repérage et signalements
3. OÙ QUE J'AILLE, PROTÉGEZ-MOI : Mieux protéger les enfants dans leur quotidien
4. AIDEZ-MOI À EN SORTIR : Mieux accompagner les enfants victimes
5. FAITES QUE ÇA N'ARRIVE PAS : Prévenir le passage à l'acte et la récurrence
6. ET RESTEZ TOUJOURS VIGILANTS : Développer les enquêtes et la recherche